OPTION FRANÇAIS

Sommaire




EFCformation.com


EFCformation.com


EFCformation.com


EFCformation.com

I. ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

Description

Cette leçon vous propose des cours sur chaque mot qui compose une phrase, à savoir le nom, le verbe, l'adjectif en proposant une définition générale, mais en mettant l'accent sur l'accord de ce mot avec l'ensemble de la phrase.

A. LE NOM

1. Définition :

Un nom est un mot qui peut désigner une personne, un animal, un objet concret ou une notion abstraite.

⇨ **Exemple : un homme, un chat, une porte, la liberté.**

On peut différencier :

- les **noms communs** des **noms propres** *(une table - Paul)* ;
- les **noms concrets** des **noms abstraits** *(une porte - la liberté)*.

Genre et nombre :

- **Un nom peut être masculin ou féminin** *(masc ou fém)* :
  - c'est ce qu'on appelle **son genre**.
- **Un nom peut être singulier ou pluriel** *(sing ou pl)* :
  - c'est ce qu'on appelle **son nombre**.

⇨ **Exemple :**

une femme : fém-sing	*un homme : masc-sing*
des femmes : fém-pl	*des hommes : masc-pl*

B. LE PLURIEL DES NOMS SIMPLES :

La Règle générale

Prenons l'exemple suivant :

Un homme → des hommes ou Un lapin → des lapins

Pour former le pluriel d'un nom, on ajoute généralement un **« S »**.



Toutefois, il existe **des exceptions**.

Pluriel des noms en EU-AU-EAU

1. Les noms en **EU** font leur pluriel en **EUX** *sauf* ***pneu et bleu*** *qui prennent un* ***« S »***.
2. Les noms en **AU** font leur pluriel en **AUX** *sauf* ***landau*** *qui prend un* ***« S »***.
3. Les noms en **EAU** font leur pluriel en **EAUX**.

Pluriel des noms en OU

Ces noms ont leur pluriel en **OUS** sauf : **Bijou**, **chou**, **caillou**, **genou**, **hibou**, **pou**, **joujou** qui prennent un **X**.

Pluriel des noms en AL

Les noms en **AL** font leur pluriel en **AUX**

⇨ **Exemple :**

Journal → *Journaux*

Cheval → *Chevaux*

Sauf **bal**, **carnaval**, **chacal**, **festival**, **récital**.

Pluriel des noms en AIL

Certains noms en **AIL** font leur pluriel en **AUX** : corail, émail, travail, vitrail, soupirail.

D'autres noms en AIL ont leur pluriel en **AILS** : **attirail, chandail, détail, épouvantail, gouvernail, portail**.

Le pluriel des noms composés

Un nom peut être composé de 5 manières différentes :

1. Nom + nom
2. Adjectif *(adj)* + nom
3. Nom + préposition *(prép)* + nom
4. Verbe + nom
5. Adverbe + nom

Les éléments qui composent ces noms s'accordent selon des règles bien précises.



NOMS COMPOSÉS	PLURIEL
Nom + nom	Un wagon-citerne – des wagons-citernes Les 2 éléments du mot composé prennent la marque du pluriel.
Adj + nom	Une longue-vue – des longues-vues Les 2 éléments du mot composé prennent la marque du pluriel.
Nom + prép + nom	Une gueule-de-loup – des gueules-de-loup Seul le premier nom prend la marque du pluriel.
Verbe + nom	Un tire-bouchon – des tire-bouchons Un lave-vaisselle – des lave-vaisselle Le premier mot, ici le verbe, reste invariable. Seul le nom prend la marque du pluriel selon le sens : Les lave-vaisselle : pour laver la vaisselle Des porte-avions : plusieurs avions
Adverbe + nom	Une arrière-boutique – des arrière-boutiques L'adverbe reste invariable. Seul le nom prend la marque du pluriel.

Exceptions :

garde : ce mot prend un « s » quand il s'agit de la personne, sinon il est invariable.

⇨ **Exemple : des gardes-malades (personnes)**

⇨ **Exemple : des garde-manger.**

Particularité de certains noms :

- Certains noms ne s'emploient qu'au pluriel.

⇨ **Exemple : annales, archives, arrhes, fiançailles, funérailles, moeurs…**

- Certains noms changent de genre en passant du singulier au pluriel.

⇨ **Exemple : amour → sing : un grand amour, pl : de folles amours**



- Certains noms hésitent entre deux genres.

⇨ **Exemple : un bel après-midi OU une belle après-midi**

- Certains noms appelés noms collectifs sont utilisés au singulier mais désignent un groupe pluriel.

⇨ **Exemple : le bétail**

- Le nom “gens” est à la fois du genre masculin et du genre féminin.

⇨ **Exemple : des gens courageux → adj placé après le nom : le mot « gens » est du genre masculin.**

⇨ **Exemple : de vieilles gens → adj placé avant le nom : le mot « gens » est du genre féminin.**

Accord dans le groupe nominal

Un **groupe nominal** est composé d’un nom appelé aussi **le noyau** auquel peut s’ajouter un article *(art)*, un adjectif…

⇨ **Exemple : Le chat = art + nom - Le chat noir = art + nom + adj**

Observez :

Le grand chat noir :

«grand» et **«noir»** s’accordent avec le nom **« chat »** *(masc sing)*

La grande chatte noire : l’accord dépend du noyau **« chatte »** *(fém sing).*

En conclusion : l’accord dans le groupe nominal est déterminé par le noyau.

Les autres éléments s’accordent en genre et en nombre avec ce noyau

II. LE VERBE

A. DÉFINITION :

Le verbe est le noyau de la phrase. C’est à lui que sont reliés les autres mots ou groupes de mots. Il est essentiel à la constitution d’une phrase.

Les verbes d’action et les verbes d’état

Le verbe exprime :

- soit une action faite ou subie par le sujet,

⇨ **Exemple : Le chien mange. Pierre est blessé.**

- soit un état du sujet,

⇨ **Exemple : Le chien est fidèle. Le temps paraît beau.**



B. LES VERBES TRANSITIFS ET LES VERBES INTRANSITIFS :

Les verbes transitifs et les verbes intransitifs

Un verbe est **transitif** quand l'action s'accomplit sur un être animé ou une chose.

⇨ Exemple 1 : **Le forgeron frappe le fer.**

⇨ Exemple 2 : **Le chien obéit à son maître.**

Dans l'exemple 1 , on dit que le verbe est **"transitif direct"** car l'objet est relié directement au verbe sans préposition.

Dans l'exemple 2 , on dit que le verbe est **"transitif indirect"** car l'objet est relié directement au verbe par une préposition.

Un verbe est **intransitif** quand l'action ne s'accomplit pas sur un complément d'objet mais reste limité au sujet.

⇨ Exemple : **L'enfant joue. Le chien dort.**

Les verbes impersonnels : Ce sont des verbes intransitifs.

Ils expriment un fait, un état ne comportant aucun sujet logique.

Ils sont impersonnels, ils n'ont qu'une personne : **"IL"**

⇨ Exemple : **il pleut, il vente, il faut, il convient…**

C. L'INFINITIF :

Définition : L'infinitif est la forme **non conjuguée** du verbe.

Exemple : *manger, finir, dormir, prendre…*

L'infinitif est utilisé :

- Après une préposition ;

⇨ Exemple : **Je lui demande de chanter.**

- Après un verbe conjugué ;

⇨ Exemple : **Je sens monter en moi la colère. Je vais chercher…**



- Comme sujet dans une phrase ;

⇨ **Exemple : Chanter est à la portée de tout le monde.**

Astuce : l'infinitif en "er" peut être remplacé **par un verbe du 3e groupe.**

⇨ **Exemple : Je dois ranger mon vélo.**

*On peut dire : Je dois **prendre** mon vélo → donc ranger est à l'infinitif.*

D. LE PARTICIPE PASSÉ

Le participe passé *(part. passé)* d'un verbe est obtenu en conjuguant ce verbe au passé composé *(aux. être ou avoir + part. passé)*.

⇨ **Exemple : j'ai chanté, j'ai écrit, j'ai mordu, je suis venu(e).**

On remarque qu'il existe des participes passés en é, i, it, u… Le participe passé n'est pas invariable. Il s'accorde ou non selon des règles bien précises.

Le participe passé employé avec l'auxiliaire ÊTRE

⇨ **Exemple :**

La	*séance*	*est*	*terminée.*	*Les*	*gens*	*sont*	*sortis.*
	↓		↓		↓		↓
	fém sing		***fém sing***		***masc pl***		***masc pl***

Le participe passé employé avec l'auxiliaire ÊTRE s'accorde toujours en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

> Remarque : lorsque le verbe possède 2 sujets différents en genre, c'est le masculin qui l'emporte.

⇨ **Exemple : Le lièvre et la tortue ne sont pas arrivés ensemble (ils ne sont pas arrivés ensemble).**



Le participe passé employé avec l'auxiliaire AVOIR

a) Sans accord

⇨ **Exemples : Elle a apporté des fleurs. Les enfants ont fini leur travail. Les personnes ont aimé ce film.**

Le participe passé employé avec l'auxiliaire AVOIR ne s'accorde jamais avec le sujet du verbe.

b) Exception

Si le participe passé ne s'accorde jamais avec le sujet du verbe, il peut s'accorder avec le complément d'objet direct (C.O.D.).

Remarque : pour trouver le C.O.D. d'un verbe, posez-vous les questions « qui ? quoi ? ».

⇨ **Exemple : Ils ont étudié des règles de grammaire. Les règles qu'ils ont étudiées…**

Le C.O.D. repris ici par QU' (qui reprend le mot "Règles") est placé avant le verbe.

Ils les ont retenues : ils ont retenu QUOI ?

Réponse : les règles de grammaire.

Le participe passé + aux. AVOIR s'accorde avec le C.O.D. si celui-ci est placé avant le verbe.

De façon générale, le C.O.D. est presque toujours représenté par un pronom personnel : le, la, les, nous, vous, … et du pronom relatif QUE.

Attention : si le c.o.d. est représenté par le pronom **"en"**, il reste **invariable**.

⇨ **Exemple : j'ai cueilli des fraises. J'en ai mangé.**

E. ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ SANS AUXILIAIRE

Lorsque le participe passé est employé sans auxiliaire, il s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Il s'accorde comme un adjectif.

⇨ **Exemple :** Retenue à dîner, elle rentrera tard**.**

(Qui est retenue ? C'est ELLE donc le participe passé est fém sing)

Arrivés à 4 heures, les garçons…

Les accords difficiles du participe passé

Les accords difficiles du participe passé

Les verbes pronominaux : Nous traiterons l'accord de ces verbes dans la leçon 2.6.

F. PARTICIPE PASSÉ + INFINITIF

⇨ **Exemple 1 :** La chanteuse que j'ai entendue chanter**.**

⇨ **Exemple 2 :** La chanson que j'ai entendu chanter (par quelqu'un)**.**

Le participe passé employé avec AVOIR + infinitif s'accorde si le C.O.D. placé avant le participe fait l'action exprimée par l'infinitif.

Dans l'exemple 1, le C.O.D. fait l'action de chanter → accord.

Si le C.O.D. ne fait pas l'action exprimée par l'infinitif, il n'y a pas d'accord.

Dans l'exemple 2, le C.O.D. ne fait pas l'action de chanter → pas d'accord.

Participe passé invariable

► Le participe passé du verbe faire + infinitif est invariable.

⇨ **Exemple :** La voiture que j'ai fait réparer**.**

► Le participe passé des verbes impersonnels est invariable.

Le participe présent

Définition : Le **participe présent** est une forme verbale. On l'obtient : radical du verbe + ANT *(aimant- mordant…)*. Il exprime une action et peut avoir des compléments d'objet ou de circonstance.

Le participe présent est invariable.

Exemple : *des histoires passionnant les lecteurs : qui passionnent les lecteurs.*

Vous pouvez aussi rencontrer une forme verbale en ANT précédée de EN :

Exemple : *en montant les escaliers…*

On appelle cette forme verbale **UN GÉRONDIF**. Il est lui aussi **invariable**.

Attention : il ne faut pas confondre avec les adjectifs qui se terminent en ANT.

⇨ **Exemple : des livres passionnants.**

Il s'agit ici de l'adjectif verbal qui dans ce cas s'accorde selon les règles de l'adjectif qualificatif *(voir la leçon 1.3)*.



G. Les accords du verbe

Le verbe s'accorde toujours avec le **sujet**.

Le sujet :

Le sujet accomplit l'action, **"possède une qualité…"** et commande le verbe.

Il répond aux questions : "qui est-ce qui fait ? ou "qui est-ce qui est ?

Le sujet peut se trouver à côté du verbe mais aussi éloigné du verbe, séparé du verbe par des compléments…

Il faut donc toujours **rechercher le sujet pour accorder le verbe**.

Le sujet peut être un nom, un groupe nominal, un pronom, un infinitif, une proposition.

Lorsque le **sujet est au singulier**, le **verbe sera au singulier**.

Lorsque le **sujet est au pluriel**, le **verbe sera au pluriel**.

H. Accords particuliers

Si le sujet est un **nom collectif** suivi d'un complément au pluriel, c'est le **sens de la phrase** qui indique si le verbe est au singulier ou au pluriel.

⇨ **Exemple :** Un troupeau de vaches encombrait la route (c'est le troupeau qui encombre la route)**.**

⇨ **Exemple :** Une foule d'enfants criaient dans la cour (ce sont les enfants qui crient)**.**

Si le nom collectif est précédé de l'article défini, le verbe s'accorde avec le collectif et reste au singulier.

⇨ **Exemple :** La foule des habitués avança vers l'entrée**.**

Si le sujet est **"la plupart"** suivi ou non d'un complément au pluriel, le verbe se met au pluriel.

⇨ **Exemple :** La plupart des enfants sont naïfs**.**

⇨ **Exemple :** Quelques-uns acceptent, la plupart refusent**.**

Il en est de même pour les adverbes de quantité : beaucoup, peu, combien, assez, moins, tant, trop…

⇨ **Exemple :** Le départ a été avancé ; beaucoup sont arrivés en retard**.**

Lorsque le sujet comprend la locution **"le peu de…"**, le verbe est soit au singulier, soit au pluriel.

I. Plusieurs sujets

Les sujets sont au singulier mais unis par **"et"** → le verbe se met au pluriel.

(même remarque pour les sujets unis par : avec, comme, ainsi que "valeur de ET").

⇨ **Exemple :** Votre père ainsi que votre mère viennent de partir**.**

Les sujets sont au singulier mais unis par "ou" ou par "ni" → le verbe est au pluriel.

⇨ **Exemple :** Ni cet homme, ni cette femme n'entreront**.**

⇨ **Exemple :** La guerre ou la famine nous menaçaient**.**

Remarque : si un des sujets **exclut** l'autre, le verbe est au singulier.

⇨ **Exemple** : Votre fille ou votre nièce sera élue**.**

Dans une énumération, le verbe se met au pluriel.

⇨ **Exemple :** Les hommes, les femmes, les enfants ont quitté le pays**.**

Exception : si l'énumération est résumée par un mot comme tout, rien, personne… le verbe est au singulier.

⇨ **Exemple :** Hommes, femmes, enfants, personne ne resta**.**

III. LES ADJECTIFS

A. LES ADJECTIFS QUALIFICATIFS

Définition : L'adjectif qualificatif est un mot qu'on ajoute à un nom pour le qualifier.

Il exprime une manière d'être des objets ou des êtres désignés. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

B. FORMATION

L'adjectif qualificatif forme son féminin en ajoutant un **"e"** au masculin.

Exemple :

méchant → méchante

blond → blonde

Mais il y a des exceptions :

ADJECTIFS TERMINES PAR UNE VOYELLE

MASCULIN	FÉMININ
1) terminés par «e» muet *ex : utile, sage* *sauf : traître*	**Pas de changement** *ex : utile, sage* *traîtresse*
2)terminés par «gu» *ex : exigu*	**Tréma sur le «e»** *ex : exiguë*
3) beau – nouveau – fou – vieux ont une autre forme au masculin lorsqu'ils sont employés devant des mots commençant par une voyelle ou une lettre muette. *ex : bel – nouvel – fol - vieil* *un bel enfant, un vieil homme.*	*ex : belle – nouvelle – folle – vieille* *Le redoublement du « l » sert à former le féminin.*

ADJECTIFS TERMINES PAR UNE CONSONNE

MASCULIN	FÉMININ
1) er, ier *ex : léger - familier*	**ère, ière** *légère – familière*
2) el – eil – il – ul – en – as – os – et – ot *ex : cruel – pareil – gentil – nul – net…* *exceptions : complet – concret – discret… clos, éclos*	**Doublent la consonne finale.** *ex : cruelle – pareille – gentille – nulle – nette* *complète – concrète – discrète … close – éclose*
3)Adjectifs terminés par «s» *ex : métis – exprès – épais…* *Exceptions : absous – dissous – tiers - frais*	**Doublent le «s»** *ex : métisse – expresse – épaisse* *absoute – dissoute – tierce – fraîche*
4)Adjectifs terminés par «f» *ex : captif, bref*	**Féminin en «ve»** *ex : captive – brève*

5) Adjectifs terminés par «x»
ex : heureux – jaloux…
Exceptions : faux – roux - doux

Féminin en «se»
ex : heureuse – jalouse
fausse – rousse - douce

6) Adjectifs terminés par «c»
ex : public
ex : blanc – sec
ex : grec
ex : turc - caduc

Féminin en «que» ou «che»
ex : publique
ex : blanche – sèche
ex : grecque
ex : turque – caduque

7) Adjectifs terminés par «g»
ex : long

Féminin en «gue»
ex : longue

8) Adjectifs terminés par «eur»
ex : majeur
ex : flatteur
ex : vengeur
ex : consolateur

ex : majeure
ex : flatteuse
ex : vengeresse
ex : consolatrice

9) bénin - malin

Féminin en «gne»
bénigne - maligne

C. PLURIEL

Le pluriel de l'adjectif se forme en ajoutant un « **s** ».

⇨ **Exemple : méchant → méchants**

Exceptions :

- Adjectifs terminés par **"s"** ou **"x"** ne changent pas.

⇨ **Exemple :**

doux → doux

frais → frais

- Adjectifs terminés par « eau » prennent un **"x"** au pluriel.

⇨ **Exemple :** beau → beau**x**



- Adjectifs terminés par **"al"** font **"aux"** au pluriel.

⇨ **Exemple :** loyal → loya**ux**

Sauf : *bancal – natal – fatal – final – glacial…*

D. LES ADJECTIFS DE COULEUR

Les adjectifs simples s'accordent :

⇨ **Exemples : Une voiture rouge → Des voitures rouges. Une jupe bleue → Des jupes bleues**

Les adjectifs composés sont invariables :

⇨ **Exemples : Une jupe bleu foncé → Des jupes bleu foncé. Un siège rouge pâle → Des sièges rouge pâle**

Remarque : il n'y a jamais de trait d'union entre les adjectifs composés.

Certains adjectifs de couleur sont invariables car ce sont des noms utilisés comme des adjectifs.

⇨ **Exemples :**

marron – crème – orange – abricot…

des cheveux marron

des balles orange

Sauf : mauve – écarlate – fauve – rose – pourpre

Les Cas particulier

► CI-JOINT, CI-INCLUS

Ces adjectifs sont invariables :

- lorsqu'ils sont en tête de phrase ;
- lorsqu'ils sont placés devant le nom auquel ils se rapportent.

⇨ **Exemples :**

- Ci-joint la lettre…
- Vous trouverez ci-joint la lettre…

Ils s'accordent en genre et en nombre lorsqu'ils sont placés après le nom.

⇨ **Exemple : Vous trouverez des pièces ci-jointes…**

▶ NU, DEMI, MI, SEMI

Mi et semi sont toujours invariables.

⇨ **Exemples :**

- à mi-hauteur
- des visites semi-officielles (trait d'union)

Nu et demi- placés avant le nom sont invariables *(avec trait d'union)*.

⇨ **Exemples :**

- une demi-heure, des nu-pieds
- exception : la nue-propriété

Placés après le nom, ils s'accordent :

⇨ **Exemples :**

- deux heures et demie → accord en genre seulement
- des pieds nus, des jambes nues → accord en genre et en nombre

E. Les adjectifs démonstratifs

Ils déterminent dans le temps comme dans l'espace le nom en montrant l'être ou l'objet désigné par ce nom.

⇨ **Exemple : donnez-moi ce livre.**

SINGULIER	PLURIEL
▶ Masc **CE devant une consonne ou un « h » aspiré** ***Exemple :*** *ce livre – ce héros*	



CET **devant une voyelle ou un « h » muet** ***Exemple :*** *cet arbre – cet homme*	**CES** ***Exemple :*** *ces arbres - ces femmes*
► Fém CETTE ***Exemple :*** *cette lecture – cette femme*	

F. Formes composées

Il existe des formes composées en ajoutant les particules **CI** ou **LA**.

⇨ **Exemples : ce livre-ci, cette femme-là**

"ci" désigne l'objet rapproché et **"là"** un objet éloigné.

Attention le trait d'union est obligatoire.

G. Les adjectifs possessifs

Ils déterminent un rapport de possession entre l'objet désigné et le possesseur.

Ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom désignant l'objet possédé :

⇨ **Exemples : mon père – ma mère – mes enfants.**

Ils s'accordent aussi en nombre et en personne avec le nom désignant le possesseur.

- **Si le possesseur est au singulier** :

Mon, ton, son fils

Ma, ta, sa fille

Mes, tes, ses filles

⇨ **Exemple : Elle aime son fils et ses filles.**

- **► Si le possesseur est au pluriel** :

Notre, votre, leur fils ou fille

Nos, vos, leurs fils ou filles



⇨ **Exemples : Nous aimons notre fille, nos filles. Ils aiment leur fille, leurs filles.**

Remarque : Lorsque le possesseur est suffisamment indiqué par le sens, on n'utilise pas le possessif.

⇨ **Exemple :**

*J'ai mal à **LA** tête* ***ET NON PAS*** *J'ai mal à **MA** tête.*

H. LES ADJECTIFS NUMÉRAUX

Il faut distinguer :

- les adjectifs numéraux ordinaux qui marquent l'ordre ou le rang : *premier, second, troisième…*

Ils s'accordent selon les règles ordinaires de l'adjectif.

- les adjectifs numéraux cardinaux qui marquent le nombre : *un, deux, trois…*

Ils sont tous invariables sauf **VINGT** et **CENT** qui prennent un **"s"** lorsqu'ils expriment plusieurs **"vingts"** et plusieurs **"cents"**.

⇨ **Exemple : quatre-vingts euros → trois cents euros**

S'ils sont suivis d'un autre adjectif, ils restent invariables.

⇨ **Exemple : quatre-vingt-trois euros → trois cent cinquante euros**

Mille est toujours invariable mais millier, million, billion, trillion, milliard qui sont des noms prennent un "s" au pluriel.

- Avant 1990, il était d'usage d'utiliser un trait d'union entre les éléments inférieurs à cent *(à l'exception de vingt et cent)*, sauf s'ils sont unis par la conjonction "et".

⇨ **Exemple : vingt-quatre / cinquante et un / quatre cent vingt et un / trois cent trente-deux.**

- En 1990, l'Académie Française a introduit une réforme de l'orthographe qui simplifie l'écriture des nombres. Tous les numéraux composés sont unis par un trait d'union.

⇨ **Exemple : trois-cent-vingt-quatre.**



Mais comme il fait toujours une exception, la voici : cette règle ne s'applique pas aux noms tels que millier, million et milliard. Pour eux, il ne faut pas mettre de traits d'union.

⇨ Exemple : **trente-deux millions deux-cent-vingt-trois.**

I. Les adjectifs indéfinis

Ils déterminent le nom comme les autres adjectifs mais de manière plus générale et principalement au point de vue de la quantité ou de la qualité : aucun, nul, plusieurs, quelque…

Remarques sur quelques adjectifs indéfinis

Attention : **il ne faut pas confondre l'adjectif indéfini et l'adverbe.** L'adverbe est un mot **invariable** qui se place à côté d'un autre mot pour compléter son sens.

	ADJECTIF INDEFINI (variable) détermine un nom	**ADVERBE** (invariable)
MÊME	Ce sont les **mêmes personnes**. → Accord Elles-mêmes : → Accord avec le pronom personnel.	Il lui est arrivé **même** de mentir.
QUELQUE	Je viendrai dans **quelques jours**. **Quelques efforts** que vous tentiez, vous échouerez.	Quand il signifie **« environ »** Il y a quelque 60 ans. Quand il signifie **« si »** et qu'il est suivi d'un adjectif. ***Exemple :*** *quelque grossiers que soient ces enfants, il faut les corriger.*



TOUT	Tous les hommes, tout le temps, toutes les femmes, toute la terre… → Accord	Quand il signifie **« tout à fait, entièrement »**. → Invariable. ***Exemples :*** *Ils sont tout neufs. Elles sont tout**es** neuves.* → Accord quand le mot qui suit est un adjectif féminin commençant par une consonne ou **« h »** aspiré. C'est tout autre chose. Tout en dansant…

NUL et CERTAIN :

Placés avant le nom = **adjectifs indéfinis**

Placés après le nom = **adjectifs qualificatifs**

Dans les 2 cas, il y a accord.

Remarques : « Aucun et nul » s'emploient avec « ne » pour former une locution négative.

⇨ **Exemple : Aucun homme n'est venu.**

Ils peuvent prendre la marque du pluriel si le nom auquel ils se rapportent s'écrit toujours au pluriel.

⇨ **Exemple : Aucuns frais.**

IV. LE PRONOM

A. DÉFINITION

Définition : Le pronom est un mot qui remplace un nom, un nom et un adjectif ou une proposition entière.

≠ Adjectif qui est toujours accompagné d'un nom.

B. LES PRONOMS PERSONNELS

Ils indiquent la personne du nom remplacé ou de l'objet désigné.

La forme des pronoms varie selon la fonction qu'ils exercent dans la phrase.



		SUJET	C.O.D	C.O.I	C.C. DE LIEU
SINGULIER	1er pers	Je	Me	Me	
	2e pers	Tu	Te	Te	
	3e pers	Il, elle ,on	Le, la, en	Lui, en, y	En, y
PLURIEL	1er pers	Nous	Nous	Nous	
	2e pers	Vous	Vous	Vous	
	2e pers	Ils, elles	Les	Leur, y, en	

Exemple : ***Marie*** *a donné* ***des bonbons*** ***à Pierre*****.**

S C.O.D C. O.I

Si nous remplaçons les noms par les pronoms :

lle lui en a donné.

↓ ↓

S C.O.I C.O.D

Exemple : *Je vais* *à la fête* → *j'y vais.*

Je vais	*à la fête*	*j'y vais.*
	↓	↓
	Complément circonstanciel de lieu (C.C.L.)	C.C.L.

Il existe une forme renforcée des pronoms personnels pour insister sur la personne dont on parle :

Moi, toi, lui/elle, nous, vous, eux/elles…

⇨ **Exemple : Toi, tu te cacheras, et moi, je te chercherai.**

Attention : lorsque vous utilisez des pronoms personnels, il faut toujours se rapporter à la personne dont on parle. Ceci est important car le verbe pourra s'accorder ou non.

⇨ **Exemple : Elle avait promis des bonbons à ses amis**. Elle les leur a donnés → « donnés » s'accorde car le COD repris ici par le pronom « les » qui est placé avant le verbe conjugué avec l'auxiliaire avoir.

C. LES PRONOMS POSSESSIFS

Ils permettent de remplacer un nom en indiquant la personne qui le possède.

Ils changent de forme :

- selon la personne qui possède l'objet ;
- selon le genre et le nombre de l'objet possédé.

UN SEUL OBJET POSSÉDÉ		PLUSIEURS OBJETS POSSÉDÉS	
Masculin	**Féminin**	**Masculin**	**Féminin**
Le mien	La mienne	Les miens	Les miennes



Le tien	La tienne	Les tiens	Les tiennes
Le sien	La sienne	Les siens	Les siennes
Le nôtre	La nôtre	Les nôtres	Les nôtres
Le vôtre	La vôtre	Les vôtres	Les vôtres
Le leur	La leur	Les leurs	Les leurs

Attention : ne pas oublier l'accent circonflexe sur le « o » de nôtre et vôtre.

D. LES PRONOMS DÉMONSTRATIFS

Ils remplacent un nom dont ils prennent le genre et le nombre. Ils servent à « montrer » la personne ou la chose dont il s'agit.

Formes

SINGULIER	PLURIEL
Masc celui	ceux
Fem celle	celles

Ce, ceci, cela ne changent pas de forme.

Ils représentent un événement, une opinion.

Ils ne remplacent pas un nom.

On peut ajouter les particules **« ci »** ou **« là »** pour désigner un objet ou une personne plus ou moins éloignés.

⇨ Exemple : **Celles-ci sont jolies mais celles-là sont encore plus belles.**

E. LES PRONOMS INDÉFINI

Ce sont des mots qui désignent des êtres ou des choses d'une façon indéterminée.

Certains pronoms indéfinis sont invariables : **on, personne, plusieurs, quelque chose, quiconque, rien.**

D'autres changent selon le genre et le nombre.

MASCULIN		FÉMININ	
Singulier	**Pluriel**	**Singulier**	**Pluriel**
L'un	Les uns	L'une	Les unes
L'autre	Les autres	L'autre	Les autres
Certain	Certains	Certaine	Certaines
Tout	Tous	Toute	Toutes
Tel	Tels	Telle	Telles
Quelqu'un	Quelques-uns	Quelqu'une	Quelques-unes
Nul	*	Nulle	*

F. LES PRONOMS RELATIFS

1. Les relatifs simples

Qui, que, quoi, dont, où sont **des pronoms relatifs simples**.

Ils varient selon leur fonction mais non en genre et en nombre.

Ils servent à rattacher une proposition relative à un nom ou un pronom déjà exprimé qu'ils remplacent.

⇨ **Exemples :**

- L'homme passe. Il est grand - *L'homme* ***qui*** *passe est grand.*
- *Je t'offre des fleurs. Ces fleurs sont des roses. - Les fleurs* ***que*** *je t'offre sont des roses.*



2. Les relatifs composés

Ils varient en genre et en nombre.

	SINGULIER	PLURIEL
MASC	Lequel Duquel Auquel	Lesquels Desquels Auxquels
FEM	Laquelle De laquelle À laquelle	Lesquelles Desquelles Auxquelles

⇨ **Exemples :**

- Le jardin dans lequel nous sommes… (nous sommes dans le jardin).
- Les jardins dans lesquels nous sommes

V. L'ADVERBE

A. Sens et emploi

L'adverbe n'est pas un élément essentiel du langage.

Il est **INVARIABLE** et se place à côté d'un autre mot pour compléter le sens.

Ils peuvent exprimer :

la manière : il conduit prudemment

le lieu : il court partout

le temps : plus tôt, tout de suite, demain, hier…

l'affirmation : vraiment…

la négation : nullement, guère, rien, jamais…

1. Formation des adverbes en -men

Adjectif terminé par une consonne **+ ement**

+ ément

⇨ **Exemples :**

Fier → fièrement

Profond → profondément

Adjectif terminé par une voyelle **+ ment**

⇨ **Exemple : Vrai → vraiment**

Adjectif terminé par -ent **+ emment**

⇨ **Exemple : Récent → récemment**

Adjectif terminé par -ant **+ amment**

⇨ **Exemple : Puissant → puissamment**

2. L'adverbe "TOUT"

Tous les adverbes sont invariables sauf **TOUT.**

Lorsque **« tout »** modifie le sens d'un adjectif qualificatif au féminin-singulier ou pluriel commençant par une consonne, il s'écrit **« toute, toutes »**.

⇨ **Exemples :**

- Les livres sont **TOUT** neufs. Les revues sont **TOUTES** neuves.
- Elle était **TOUTE** timide.

VI. LES PRÉPOSITIONS ET LES CONJONCTIONS

A. LES PRÉPOSITIONS

La préposition est un mot **invariable** qui relie un complément à un mot en marquant le rapport qui existe entre eux.

⇨ **Exemples : un vase de fleurs, sur le lit, chez moi, devant la porte, pour, à, avec,…**

Remarque : certaines prépositions deviennent adverbes lorsqu'elles sont employées dans l'absolu.

⇨ **Exemples: avant, après, depuis, derrière…**

- Avant le jour : préposition
- Le jour d'avant : adverbe

B. LES CONJONCTIONS

La conjonction est un mot invariable qui sert à relier :

- 2 termes semblables ;
- ou 2 propositions ;
- ou 2 phrases en marquant le rapport qui les relie.

Nous pouvons distinguer 2 sortes de conjonctions.

1. Les conjonctions de coordination

Elles relient des mots ou des propositions de même nature : **mais, ou, et, donc, or, ni, car, en effet…**

2. Les conjonctions de subordination

Elles relient 2 propositions en subordonnant l'une à l'autre.

Elles peuvent marquer :

le but : afin que, pour que…

la cause : comme, puisque…



la comparaison : comme, ainsi que…

la supposition, la condition : si, pourvu que…

la conséquence : de sorte que, si bien que…

le temps : quand, lorsque, dès que…

Les exercices en relation avec cette leçon seront proposés dans la leçon sur la concordance des temps.

3. Conjugaison

a. *Description :*

Dans cette leçon, nous présentons les différents verbes conjugués aux temps les plus utilisés.

Il faut savoir que la conjugaison s'apprend. Par conséquent, nous ne pouvons que vous conseiller d'apprendre les terminaisons de chaque temps.

VII. GÉNÉRALITÉS SUR LES VERBES

A. DÉFINITION

Rappel de la définition d'un verbe : *voir la leçon 1.2*

Le verbe varie :

- d'après la personne : **je – tu – il – nous – vous – ils**
- d'après le nombre :
  - singulier → **je – tu – il**
  - pluriel → **nous – vous – ils**

B. LES TEMPS

Le verbe varie d'après le temps.

Les temps indiquent les différents moments du temps où se passe le fait dont on parle.

On distingue 3 temps principaux : **le présent – le passé – le futur.**

Il n'y a qu'un temps **présent** :

⇨ **Exemple : je mange**

Pour le passé, il faut distinguer les temps simples des temps composés :

- **temps simples** :



  - imparfait : *je chantais*
  - passé simple : *je chantai*
- **temps composés**
  - passé composé : *j'ai chanté*
  - plus-que-parfait : *j'avais chanté*
  - passé antérieur : *j'eus chanté*

Pour le futur, il faut distinguer :

- futur simple : *je chanterai*
- futur antérieur : *j'aurai chanté*

C. Les modes

Ce sont les différentes manières de présenter l'action du verbe dans un temps donné.

En français, on distingue 7 modes.

Modes personnels au nombre de 4.

Ils varient selon les personnes.

- **Indicatif**

Il exprime un fait certain.

Il comporte tous les temps du présent, passé et futur *(8 temps – voir la leçon 2.2)*.

C'est le mode le plus employé.

- **Le subjonctif**

On l'utilise pour exprimer le doute et après certaines expressions.

Il comporte un temps présent et 3 temps du passé *(subjonctif passé – subjonctif imparfait – subjonctif plus-que-parfait)*.

Le présent est le plus employé.

- **Le conditionnel**

Il exprime un fait possible mais à une certaine condition *(exprimée ou non)*.

Il comporte 2 temps : le présent et le passé.

- **L'impératif**

Il exprime un ordre, une chose à faire ou à ne pas faire

<u>Modes impersonnels au nombre de 3.</u>

Ils n'ont qu'une forme et ne varient pas selon les personnes.

- **L'infinitif**

C'est la forme du verbe non conjugué.

- **Le participe**

Il peut être présent ou passé.

⇨ **Exemples : aimant → participe présent - aimé → participe passé**

- **Le gérondif**

C'est la forme du verbe terminée par **"ANT"** et précédée de **"EN"**. Il est toujours **invariable**.

⇨ **Exemple : en aimant, en passant…**

D. Les groupes de verbes

Les verbes à l'infinitif sont classés en 3 groupes.

On peut les différencier de la façon suivante :

Premier groupe : verbes dont l'infinitif est en "**ER**".

⇨ **Exemples : manger, chanter…**

Deuxième groupe : verbes dont l'infinitif est en "**IR**" et le participe présent en "**ISSANT**".

⇨ **Exemple : finir (participe présent : finissant)**

Troisième groupe : verbes qui ne concernent ni le 1er groupe ni le 2e groupe.

⇨ **Exemples : partir, croire, prendre, mettre…**

partir (participe présent : partant)

IMPORTANT :

Vous trouverez dans cette partie les conjugaisons de ces différents groupes de verbe. La conjugaison ne peut que s'apprendre.



Par conséquent, vous devez retenir les terminaisons verbales des différents temps et les adapter aux verbes que vous conjuguez

E. Composition du verbe

Le verbe se compose d'un radical et d'une terminaison.

1. Le radical est généralement invariable.

Toutefois, certains verbes ont des particularités orthographiques *(voir la leçon 2.4)*.

⇨ Exemples : **aimer → radical AIM - finir → radical FIN**

2. Les terminaisons varient selon les personnes, les temps et les modes.

Voir leçon suivante.

F. Les temps simples

1. L'indicatif

a. Le présent

Il se forme en ajoutant au radical :

a) pour les verbes du 1er groupe *(ER)*

e – es – e – ons – ez – ent

b) pour les verbes du 2e groupe et du 3e groupe (IR – OIR – RE – INDRE – SOUDRE)

s – s – t – ons – ez – ent

c) pour les verbes du 3e groupe (DRE)

ds – ds – d – ons – ez – ent

d) vouloir – pouvoir – valoir

x – x – t – ons – ez – ent

b. L'imparfait

Il se forme en ajoutant au radical pour tous les verbes :

ais – ais – ait – ions – iez – aient

c. Le passé simple

Il se forme en ajoutant au radical :

a) pour les verbes du 1er groupe (ER)

ai – as – a – âmes – âtes – èrent

b) pour tous les autres verbes

is – is – it – îmes – îtes – irent

us – us – ut – ûmes – ûtes – urent

c) tenir, venir et leurs composés

ins – ins – int – înmes – întes – inrent

2. Le futur

Il se forme à partir du verbe à l'infinitif auquel on ajoute les terminaisons suivantes :

ai – as – a – ons – ez – ont

⇨ **Exemple : j'aimerai – je finirai – nous prendrons.**

3. Le subjonctif

a. Le présent

Il se forme pour tous les verbes en ajoutant au radical :

e – es – e – ions – iez – ent

⇨ **Exemples : que j'aime – que je finisse – que nous partions – que vous preniez…**

4. L'imparfait

a) pour les verbes du 1er groupe

asse – asses – ât – assions – assiez – assent

b) pour les verbes dont le passé simple est en IS *(finir)*

isse – isses – ît – issions – issiez – issent

c) pour les verbes dont le passé simple est en US *(mourir)*

usse – usses – ût – ussions – ussiez – ussent

d) pour les verbes dont le passé simple est en INS *(venir)*

insse – insses – înt – inssions – inssiez – inssent

Nous employons très peu le subjonctif imparfait.

5. Le conditionnel

Le présent se forme à partir du verbe à l'infinitif auquel on ajoute les terminaisons suivantes :

ais – ais – ait – ions – iez – aient *(terminaisons de l'imparfait de l'indicatif)*

⇨ **Exemples : je chanterais – ils finiraient – tu prendrais**

6. L'impératif

Il ne comporte que 3 personnes : **2e pers. du singulier - 1re et 2e pers. du pluriel.**

⇨ **Exemple : aime – aimons – aimez**

Il se forme sur le présent de l'indicatif.

Ce sont les terminaisons du présent de l'indicatif aux 3 personnes et sans sujet.

⇨ **Exemples : finis – prenons – partez**

Pour les verbes du 1er groupe, même si au présent de l'indicatif la 2e personne exige un "s", cette lettre disparaît à l'impératif.

⇨ **Exemples : chante, marche…**

Exception : pour des raisons d'euphonie, ces verbes prennent un "s" devant le pronom "en".

⇨ **Exemple : manges-en (liaison)**

7. Passé composé plus-que-parfait futur antérieur passé antérieur

À chaque temps simple correspond un temps composé.

Présent	→	passé composé
Imparfait	→	plus-que-parfait
Passé simple	→	passé antérieur
Futur	→	futur antérieur

Les temps composés se forment :

- avec l'auxiliaire AVOIR ou ÊTRE *(qui se conjuguent)* ;
- le participe passé du verbe.

8. Conjugaison du verbe AVOIR

INDICATIF	
PRÉSENT	**PASSÉ COMPOSÉ**
J'ai Tu as Il a Nous avons Vous avez Ils ont	J'ai eu Tu as eu Il a eu Nous avons eu Vous avez eu Ils ont eu
IMPARFAIT	**PLUS-QUE-PARFAIT**
J'avais Tu avais Il avait Nous avions Vous aviez Ils avaient	J'avais eu Tu avais eu Il avait eu Nous avions eu Vous aviez eu Ils avaient eu
PASSÉ SIMPLE	**PASSÉ ANTÉRIEUR**
J'eus Tu eus Il eut Nous eûmes Vous eûtes Ils eurent	J'eus eu Tu eus eu Il eut eu Nous eûmes eu Vous eûtes eu Ils eurent eu
FUTUR SIMPLE	**FUTUR ANTÉRIEUR**

J'aurai Tu auras Il aura Nous aurons Vous aurez Ils auront	J'aurai eu Tu auras eu Il aura eu Nous aurons eu Vous aurez eu Ils auront eu

INFINITIF	
PRÉSENT	PASSÉ
Avoir	Avoir eu

SUBJONCTIF	
PRÉSENT	PASSÉ
Que j'aie Que tu aies Qu'il ait Que nous ayons Que vous ayez Qu'ils aient	Que j'aie eu Que tu aies eu Qu'il ait eu Que nous ayons eu Que vous ayez eu Qu'ils aient eu
IMPARFAIT	PLUS-QUE-PARFAIT
Que j'eusse Que tu eusses Qu'il eût Que nous eussions Que vous eussiez Qu'ils eussent	Que j'eusse eu Que tu eusses eu Qu'il eût eu Que nous eussions eu Que vous eussiez eu Qu'ils eussent eu

IMPÉRATIF	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Aie Ayons Ayez	Aie eu Ayons eu Ayez eu

CONDITIONNEL	
PRÉSENT	**PASSÉ**
J'aurais Tu aurais Il aurait Nous aurions Vous auriez Ils auraient	J'aurais eu Tu aurais eu Il aurait eu Nous aurions eu Vous auriez eu Ils auraient eu

PARTICIPE	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Ayant	Eu, eue, Ayant eu

9. Conjugaison du verbe ÊTRE

INDICATIF	
PRÉSENT	**PASSÉ COMPOSÉ**
Je suis Tu es Il est Nous sommes Vous êtes Ils sont	J'ai été Tu as été Il a été Nous avons été Vous avez été Ils ont été
IMPARFAIT	**PLUS-QUE-PARFAIT**
J'étais Tu étais Il était Nous étions Vous étiez Ils étaient	J'avais été Tu avais été Il avait été Nous avions été Vous aviez été Ils avaient été
PASSÉ SIMPLE	**PASSÉ ANTÉRIEUR**
Je fus Tu fus Il fut Nous fûmes Vous fûtes Ils furent	J'eus été Tu eus été Il eut été Nous eûmes été Vous eûtes été Ils eurent été
FUTUR SIMPLE	**FUTUR ANTÉRIEUR**



Je serai Tu seras Il sera Nous serons Vous serez Ils seront	J'aurai été Tu auras été Il aura été Nous aurons été Vous aurez été Ils auront été

INFINITIF	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Être	Avoir été

SUBJONCTIF	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Que je sois Que tu sois Qu'il soit Que nous soyons Que vous soyez Qu'ils soient	Que j'aie été Que tu aies été Qu'il ait été Que nous ayons été Que vous ayez été Qu'ils aient été
IMPARFAIT	**PLUS-QUE-PARFAIT**
Que je fusse Que tu fusses Qu'il fût Que nous fussions Que vous fussiez Qu'ils fussent	Que j'eusse été Que tu eusses été Qu'il eût été Que nous eussions été Que vous eussiez été Qu'ils eussent été

IMPÉRATIF	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Sois Soyons Soyez	Aie été Ayons été Ayez été

CONDITIONNEL	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Je serais Tu serais Il serait Nous serions Vous seriez Ils seraient	J'aurais été Tu aurais été Il aurait été Nous aurions été Vous auriez été Ils auraient été

PARTICIPE	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Étant	Été, ayant été

VIII.FORMATION

Nous ne développerons que les temps composés du mode indicatif.

(Les temps composés des autres modes étant peu usités).



A. Le passe compose

Auxiliaire **avoir ou être au présent + participe passé**

B. Le plus-que-parfait

Auxiliaire **avoir ou être à l'imparfait + participe passé**

C. Le passe anterieur

Auxiliaire **avoir ou être au passé simple + participe passé**

D. Le futur anterieur

Auxiliaire **avoir ou être au futur + participe passé**

⇨ **Exemples de conjugaison**

1. Verbe du 1er groupe

CHANTER

INDICATIF	
PRÉSENT	**PASSÉ COMPOSÉ**
Je chante Tu chantes Il chante Nous chantons Vous chantez Ils chantent	J'ai chanté Tu as chanté Il a chanté Nous avons chanté Vous avez chanté Ils ont chanté
IMPARFAIT	**PLUS-QUE-PARFAIT**
Je chantais Tu chantais Il chantait Nous chantions Vous chantiez Ils chantaient	J'avais chanté Tu avais chanté Il avait chanté Nous avions chanté Vous aviez chanté Ils avaient chanté



PASSÉ SIMPLE	PASSÉ ANTÉRIEUR
Je chantai Tu chantas Il chanta Nous chantâmes Vous chantâtes Ils chantèrent	J'eus chanté Tu eus chanté Il eut chanté Nous eûmes chanté Vous eûtes chanté Ils eurent chanté
FUTUR SIMPLE	**FUTUR ANTÉRIEUR**
Je chanterai Tu chanteras Il chantera Nous chanterons Vous chanterez Ils chanteront	J'aurai chanté Tu auras chanté Il aura chanté Nous aurons chanté Vous aurez chanté Ils auront chanté

INFINITIF	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Chanter	Avoir chanté



SUBJONCTIF	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Que je chante Que tu chantes Qu'il chante Que nous chantions Que vous chantiez Qu'ils chantent	Que j'aie chanté Que tu aies chanté Qu'il ait chanté Que nous ayons chanté Que vous ayez chanté Qu'ils aient chanté
IMPARFAIT	**PLUS-QUE-PARFAIT**
Que je chantasse Que tu chantasses Qu'il chantât Que nous chantassions Que vous chantassiez Qu'ils chantassent	Que j'eusse chanté Que tu eusses chanté Qu'il eût chanté Que nous eussions chanté Que vous eussiez chanté Qu'ils eussent chanté

IMPÉRATIF	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Chante Chantons Chantez	Aie chanté Ayons chanté Ayez chanté



CONDITIONNEL	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Je chanterais Tu chanterais Il chanterait Nous chanterions Vous chanteriez Ils chanteraient	J'aurais chanté Tu aurais chanté Il aurait chanté Nous aurions chanté Vous auriez chanté Ils auraient chanté

PARTICIPE	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Chantant	Chanté, ayant chanté

⇨ **Exemples de conjugaison**

2. Verbe du 2eme groupe

FINIR

INDICATIF	
PRÉSENT	**PASSÉ COMPOSÉ**
Je finis Tu finis Il finit Nous finissons Vous finissez Ils finissent	J'ai fini Tu as fini Il a fini Nous avons fini Vous avez fini Ils ont fini
IMPARFAIT	**PLUS-QUE-PARFAIT**

Je finissais Tu finissais Il finissait Nous finissions Vous finissiez Ils finissaient	J'avais fini Tu avais fini Il avait fini Nous avions fini Vous aviez fini Ils avaient fini
PASSÉ SIMPLE	**PASSÉ ANTÉRIEUR**
Je finis Tu finis Il finit Nous finîmes Vous finîtes Ils finirent	J'eus fini Tu eus fini Il eut fini Nous eûmes fini Vous eûtes fini Ils eurent fini
FUTUR SIMPLE	**FUTUR ANTÉRIEUR**
Je finirai Tu finiras Il finira Nous finirons Vous finirez Ils finiront	J'aurai fini Tu auras fini Il aura fini Nous aurons fini Vous aurez fini Ils auront fini

INFINITIF	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Finir	Avoir fini

SUBJONCTIF	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Que je finisse Que tu finisses Qu'il finisse Que nous finissions Que vous finissiez Qu'ils finissent	Que j'aie fini Que tu aies fini Qu'il ait fini Que nous ayons fini Que vous ayez fini Qu'ils aient fini
IMPARFAIT	**PLUS-QUE-PARFAIT**
Que je finisse Que tu finisses Qu'il finît Que nous finissions Que vous finissiez Qu'ils finissent	Que j'eusse fini Que tu eusses fini Qu'il eût fini Que nous eussions fini Que vous eussiez fini Qu'ils eussent fini

IMPÉRATIF	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Finis Finissons Finissez	Aie fini Ayons fini Ayez fini

CONDITIONNEL	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Je finirais Tu finirais Il finirait Nous finirions Vous finiriez Ils finiraient	J'aurais fini Tu aurais fini Il aurait fini Nous aurions fini Vous auriez fini Ils auraient fini

PARTICIPE	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Finissant	Fini, ayant fini

⇨ **Exemples de conjugaison**

3. Verbe du 3eme groupe

TENIR

INDICATIF	
PRÉSENT	**PASSÉ COMPOSÉ**
Je tiens Tu tiens Il tient Nous tenons Vous tenez Ils tiennent	J'ai tenu Tu as tenu Il a tenu Nous avons tenu Vous avez tenu Ils ont tenu
IMPARFAIT	**PLUS-QUE-PARFAIT**
Je tenais Tu tenais Il tenait Nous tenions Vous teniez Ils tenaient	J'avais tenu Tu avais tenu Il avait tenu Nous avions tenu Vous aviez tenu Ils avaient tenu
PASSÉ SIMPLE	**PASSÉ ANTÉRIEUR**
Je tins Tu tins Il tint Nous tînmes Vous tîntes Ils tinrent	J'eus tenu Tu eus tenu Il eut tenu Nous eûmes tenu Vous eûtes tenu Ils eurent tenu



FUTUR SIMPLE	FUTUR ANTÉRIEUR
Je tiendrai Tu tiendras Il tiendra Nous tiendrons Vous tiendrez Ils tiendront	J'aurai tenu Tu auras tenu Il aura tenu Nous aurons tenu Vous aurez tenu Ils auront tenu

INFINITIF	
PRÉSENT	PASSÉ
Tenir	Avoir tenu

SUBJONCTIF	
PRÉSENT	PASSÉ
Que je tienne Que tu tiennes Qu'il tienne Que nous tenions Que vous teniez Qu'ils tiennent	Que j'aie tenu Que tu aies tenu Qu'il ait tenu Que nous ayons tenu Que vous ayez tenu Qu'ils aient tenu



IMPARFAIT	PLUS-QUE-PARFAIT
Que je tinsse Que tu tinsses Qu'il tînt Que nous tinssions Que vous tinssiez Qu'ils tinssent	Que j'eusse tenu Que tu eusses tenu Qu'il eût tenu Que nous eussions tenu Que vous eussiez tenu Qu'ils eussent tenu

IMPÉRATIF	
PRÉSENT	PASSÉ
Tiens Tenons Tenez	Aie tenu Ayons tenu Ayez tenu

CONDITIONNEL	
PRÉSENT	PASSÉ
Je tiendrais Tu tiendrais Il tiendrait Nous tiendrions Vous tiendriez Ils tiendraient	J'aurais tenu Tu aurais tenu Il aurait tenu Nous aurions tenu Vous auriez tenu Ils auraient tenu

PARTICIPE	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Tenant	Tenu, ayant tenu

⇨ **Exemples de conjugaison**

4. Verbe du 3eme groupe

PRENDRE

INDICATIF	
PRÉSENT	**PASSÉ COMPOSÉ**
Je prends Tu prends Il prend Nous prenons Vous prenez Ils prennent	J'ai pris Tu as pris Il a pris Nous avons pris Vous avez pris Ils ont pris
IMPARFAIT	**PLUS-QUE-PARFAIT**
Je prenais Tu prenais Il prenait Nous prenions Vous preniez Ils prenaient	J'avais pris Tu avais pris Il avait pris Nous avions pris Vous aviez pris Ils avaient pris

PASSÉ SIMPLE	PASSÉ ANTÉRIEUR
Je pris Tu pris Il prit Nous prîmes Vous prîtes Ils prirent	J'eus pris Tu eus pris Il eut pris Nous eûmes pris Vous eûtes pris Ils eurent pris
FUTUR SIMPLE	**FUTUR ANTÉRIEUR**
Je prendrai Tu prendras Il prendras Nous prendrons Vous prendrez Ils prendront	J'aurai pris Tu auras pris Il aura pris Nous aurons pris Vous aurez pris Ils auront pris

INFINITIF	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Prendre	Avoir pris



SUBJONCTIF	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Que je prenne Que tu prennes Qu'il prenne Que nous prenions Que vous preniez Qu'ils prennent	Que j'aie pris Que tu aies pris Qu'il ait pris Que nous ayons pris Que vous ayez pris Qu'ils aient pris
IMPARFAIT	**PLUS-QUE-PARFAIT**
Que je prisse Que tu prisses Qu'il prît Que nous prissions Que vous prissiez Qu'ils prissent	Que j'eusse pris Que tu eusses pris Qu'il eût pris Que nous eussions pris Que vous eussiez pris Qu'ils eussent pris

IMPÉRATIF	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Prends Prenons Prenez	Aie pris Ayons pris Ayez pris



CONDITIONNEL	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Je prendrais Tu prendrais Il prendrait Nous prendrions Vous prendriez Ils prendraient	J'aurais pris Tu aurais pris Il aurait pris Nous aurions pris Vous auriez pris Ils auraient pris

PARTICIPE	
PRÉSENT	**PASSÉ**
Prenant	Pris, ayant pris

IX. PARTICULARITÉS ORTHOGRAPHIQUES

A. LES VERBES EN "CER

Ils prennent une **cédille** sous le "**C**" devant les voyelles "o" et "a".

⇨ **Exemple : je plaçais – nous plaçons**

Remarque : "recevoir" - je reçois – j'ai reçu.

B. LES VERBES TERMINÉS PAR "GER"

Ils prennent un "**e**" après le "g" devant les voyelles "a" et "o".

⇨ **Exemple : nous mangeons – nous mangeâmes**

C. LES VERBES TERMINÉS PAR "IER"

Ils s'écrivent avec deux **"i"** à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif.

⇨ **Exemple : nous vérifiions – que nous vérifiions**

(le 1er "i" appartient au radical – vérifi – et le 2e à la terminaison – ions -)

Il en est de même pour les verbes se terminant par "AYER - OYER - UYER" qui eux s'écrivent avec **"y"** et **"i"**.

⇨ **Exemples : nous essuyions – que vous nettoyiez**

D. LES VERBES TERMINÉS PAR "ETER" ET "ELER"

Ils doublent leur "t" ou "l" devant un "e" muet.

⇨ **Exemples : je jette – j'appelle (mais : nous jetons – nous appelons)**

D'autres au contraire s'écrivent **"ète"** et **"èle"**.

⇨ **Exemples : il achète – il gèle**

E. LE VERBE "ALLER"

Il est un verbe i**rrégulier.** En effet, malgré sa terminaison en **"ER"** il fait partie des verbes du 3e groupe.

⇨ **Exemple : je vais – tu vas – nous allons**

F. LE VERBE "DIRE" ET LE VERBE "FAIRE"

1. Le verbe

a. Les verbes en "AITRE" et "OITRE"

Ils prennent un accent circonflexe sur le "i" devant un "t".

⇨ **Exemple : il croît (attention : verbe croître et non pas croire)**

⇨ **Exemple : il connaît**

b. DIRE" et le verbe "FAIRE"

Ce sont aussi des verbes **irréguliers**.

⇨ **Exemple : je fais – nous faisons – vous faites – nous ferons**

⇨ **Exemple : je dis – vous dites**

c. Les verbes en "AITRE" et "OITRE"

Ils prennent un accent circonflexe sur le "i" devant un "t".



⇨ **Exemple : il croît (attention : verbe croître et non pas croire)**

⇨ **Exemple : il connaît**

d. Les verbes en "é" + consonne + "er"

Ils changent le "é" en **"è"** *(accent grave)* aux 1er, 2e, 3e personnes du singulier et 3e personne du pluriel au présent de l'indicatif et du subjonctif.

⇨ **Exemples :**

- lécher → je lèche
- sécher → il sèche
- régler → tu règles

e. Les verbes terminés par "éer"

Ils conservent le **"é"** *(accent aigü)* dans toute la conjugaison.

On pourra donc avoir une suite **"ée"** à certaines formes.

⇨ **Exemples :**

- je crée, je créerai
- cré-ées → participe passé au féminin pluriel

f. Les verbes en "indre, oindre, soudre"

Ils perdent le "d" au présent de l'indicatif et prennent "s-s-t" aux 1er, 2e, 3e personnes du singulier.

⇨ **Exemples : je joins, je feins, je crains, je résous**

Au pluriel, les verbes en "indre et oindre" sont en "gn".

⇨ **Exemples : nous joignons, ils craignent MAIS nous résolvons.**

g. Les verbes en "indre"

S'écrivent EINDRE sauf plaindre, craindre et contraindre qui s'écrivent avec un "a".

Nous ne pouvons énumérer toutes les particularités orthographiques des verbes.

Nous vous conseillons de vous procurer un ouvrage *(voir liste bibliographique)* dans lequel vous trouverez l'orthographe des verbes conjugués.

2. Emplois des temps et des modes

Un rapport de dépendance s'établit entre le verbe de la proposition principale et le verbe de la subordonnée.

Toutefois, certaines règles sont à appliquer.

La concordance des temps

Avant toute chose, dans la concordance des temps, on parle de mots qu'il faut ici définir :

Simultanéité : ce sont 2 actions qui se déroulent en même temps.

Antériorité : c'est une action qui se déroule avant une autre.

Postériorité : c'est une action qui se déroule après une autre.

3. Proposition principale au présent ou au futur de l'indicatif

a. *Le verbe de la subordonnée peut être à l'indicatif*

Indicatif présent

⇨ **Exemple : je crois qu'il dort (simultanéité)**

Indicatif futur

⇨ **Exemple : je crois qu'il dormira (postériorité)**

Passé composé

⇨ **Exemple : je crois qu'il a dormi (antériorité)**

b. *Le verbe de la subordonnée peut être au subjonctif*

Présent

⇨ **Exemple : je souhaite qu'il vienne (simultanéité ou postériorité)**

Passé

⇨ **Exemple : je souhaite qu'il soit venu (antériorité)**

4. Proposition principale au passé de l'indicatif ou au conditionnel

a. Le verbe de la subordonnée peut être à l'indicatif

Imparfait

⇨ **Exemple :**

Je croyais

Je crus ***qu'il venait (simultanéité)***

J'ai cru

Plus-que-parfait

⇨ **Exemple :**

Je croyais

Je crus ***qu'il était venu (antériorité)***

J'ai cru

Au conditionnel présent

⇨ **Exemple :**

Je croyais

Je crus ***qu'il viendrait (postériorité)***

J'ai cru

b. *Le verbe de la subordonnée peut être au subjonctif*

Imparfait

⇨ **Exemple :**

Je souhaitais

Je souhaitai ***qu'il vînt (simultanéité ou postériorité)***

J'ai souhaité

Au plus-que-parfait

⇨ **Exemple :**

Je souhaitais

Je souhaitai ***qu'il fût venu (antériorité)***

J'ai souhaité

> **Remarque** : ces formes appartiennent à la langue soutenue. Généralement, le langage familier utilise les subjonctifs présent et passé.

X. LES CONJONCTIONS DE SUBORDINATION ET LOCUTIONS CONJONCTIVES

Comme leurs noms l'indiquent, les conjonctions de subordination vont introduire une proposition subordonnée.

Par conséquent, le temps de la proposition subordonnée va dépendre de ces conjonctions qui entraînent, selon certaines règles, le choix du mode

A. Conjonctions de subordination qui marquent le temps

« Quand, lorsque, alors que, pendant que, après que, tandis que, depuis que, aussitôt que, sitôt que, comme, dès que, tant que » **seront suivies de l'indicatif**.

« Avant que, jusqu'à ce que, en attendant que » **seront suivies du subjonctif**.



⇨ **Exemples :**

- Je partirai lorsque tu arriveras
- En attendant que tu viennes, je regarderai la télévision.

B. Conjonctions de subordination qui marquent le but

« *Afin que, pour que, de crainte que, de peur que* » **sont suivies du subjonctif.**

⇨ **Exemple : De peur qu'il soit en retard, il m'a demandé de le conduire à la gare.**

C. Conjonctions de subordination qui marquent la cause

« *Parce que, puisque, comme, vu que, attendu que, du moment que, sous prétexte que* » **sont suivies de l'indicatif.**

⇨ **Exemple : Je suis une bonne élève parce que j'étudie beaucoup.**

La conjonction « *que* » marquant la cause **est suivie du subjonctif.**

⇨ **Exemple : Je suis heureux qu'il soit élu (parce qu'il a été élu).**

D. Conjonctions de subordination qui marquent la conséquence

« *De telle sorte que, de telle manière que, au point que, si bien que* » **sont suivies de l'indicatif.**

⇨ **Exemple : Elle est arrivée furieuse au point qu'elle voulait le frapper.**

« *Si…que, tant…que, tellement… que* » **sont suivies de l'indicatif ou du conditionnel.**

⇨ **Exemple : J'ai tellement conduit vite que je suis arrivée à l'avance.**

« *De façon que, sans que, trop (assez)…pour que* » **sont suivies du subjonctif.**

⇨ **Exemple : Il pleut trop pour qu'on puisse aller se promener.**

E. Conjonctions de subordination qui marquent la concession, l'opposition

« *Bien que, quoique, quelque que, si…que* » **sont suivies du subjonctif.**

⇨ **Exemple : Bien qu'il soit malade, il viendra.**



F. Conjonctions de subordination qui marquent la comparaison

« Comme, de même que, tel que, ainsi que, dans la mesure où » **sont suivies de l'indicatif**.

⇨ **Exemple : Il s'exprime comme un homme politique parle.**

G. Conjonctions de subordination qui marquent la condition

« Si, selon que, suivant que » **sont suivies de l'indicatif**.

⇨ **Exemple : Si je parviens à monter, je t'aiderai.**

La conjonction *« au cas où »* **est suivie du conditionnel**.

⇨ **Exemple : Au cas où il n'arriverait pas, il faudrait aller à sa rencontre.**

« À supposer que, pourvu que, à condition que, à moins que, en admettant que » **sont suivies du subjonctif**.

⇨ **Exemple : À supposer qu'il ne vienne pas, il faudrait le remplacer.**

H. La condition introduite par « SI »

Les propositions introduites par « **SI** » sont à **l'indicatif.**

Toutefois, il faut respecter certaines règles dans le choix des temps en fonction de l'hypothèse émise par cette condition.

Le verbe de la principale est à l'indicatif → **exprimant un fait réel**

présent

imparfait

passé simple

passé composé

► **alors SI + indicatif.**

⇨ **Exemple : Si tu as envie de te confier, tu peux tout me dire.**



Le verbe de la principale est à l'indicatif → **exprimant un fait futur**

futur

impératif

▶ **alors SI + indicatif présent.**

⇨ **Exemple : Si je reçois le colis, je te l'apporterai.**

Le verbe de la principale est au conditionnel → **fait possible dans l'avenir**

présent

▶ **alors SI + indicatif imparfait.**

⇨ **Exemple : J'achèterais une belle voiture si je le pouvais.**

Le verbe de la principale est au conditionnel → **fait qui n'a pu avoir lieu dans le passé**

passé

▶ **alors SI + indicatif plus-que-parfait.**

⇨ **Exemple : Si j'avais su, je ne serais pas venu en voiture.**

XI. LA VOIX DU VERBE

A. LES FORMES

Les voix sont des formes prises par le verbe selon que le sujet fait ou subit l'action.

En français, on distingue 3 formes :

la forme active, la forme passive et la forme pronominale.

Nous développerons ici les formes passive et pronominale.

La forme active est la forme la plus courante :

c'est le sujet qui fait l'action.

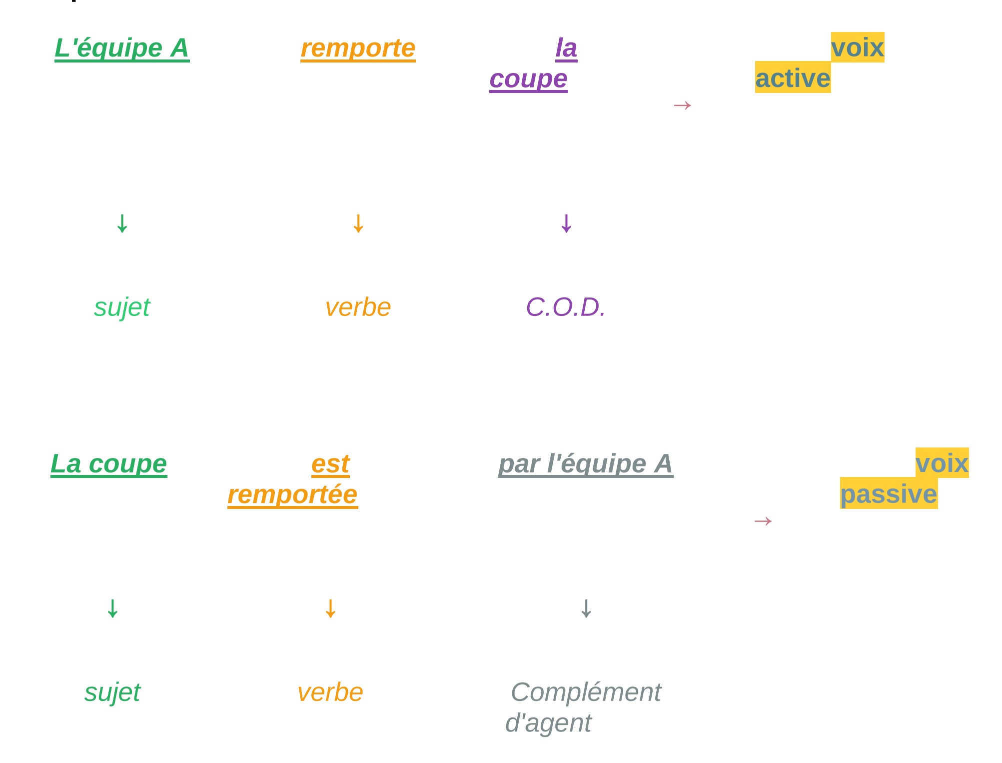
⇨ **Exemples: Je vais à l'école. Nous marcherons à gauche de la route. Le boulanger fait du pain.**

1. La forme passive

Deux conditions doivent être respectées pour une phrase passive :

- le sujet de la phrase active subit l'action au lieu de la faire ;
- le verbe de la phrase est conjugué avec le verbe « être ».

⇨ **Exemple :**



On peut remarquer que le passage de la voix active à la voix passive entraîne des modifications :

- le sujet *(voix active)* devient complément d'agent *(voix passive)* ;
- le C.O.D. devient sujet *(voix passive)*.

Par conséquent, nous constatons que tous les verbes ne peuvent admettre une construction à la voix passive.

Seuls les verbes transitifs *(qui admettent un C.O.D.)* **peuvent prétendre à une telle construction.**

Le verbe à la voix passive est toujours composé du **verbe « être » conjugué** et le verbe de la voix active devient **participe passé**.



⇨ **Exemple :**

Le professeur ***félicite*** *l'élève.*

↓

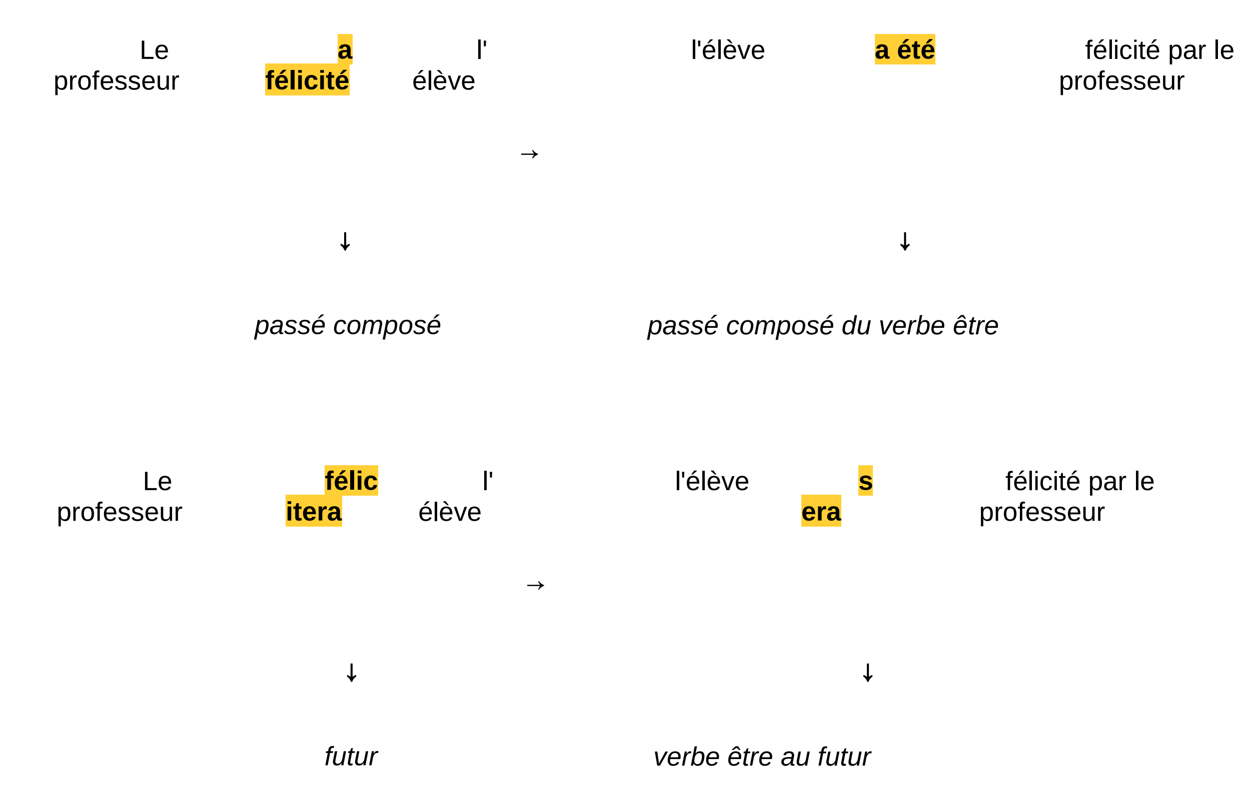
verbe au présent de l'indicatif

L'élève **est félicité** par le professeur.

« est » : verbe être au présent de l'indicatif.

« félicité » : participe passé du verbe féliciter.

Si nous transformons cette phrase au passé ou au futur, le verbe « être » sera conjugué au passé et au futur.



Attention, il ne faut pas confondre :

Exemple 1 : *L'élève est venu.*

Exemple 2 : *L'élève est félicité.*

Dans l'exemple 1, il s'agit d'une tournure active car le verbe venir se conjugue au passé composé avec le verbe être.

Dans l'exemple 2, il s'agit d'une forme passive car l'élève est félicité par quelqu'un *(ici dans l'exemple, ce quelqu'un est sous-entendu)*.

On peut d'ailleurs remarquer dans cet exemple 2 que le complément d'agent qui peut être introduit par **« par »** ou **« de »** peut être sous entendu.

La forme passive utilise le verbe être. **Le participe passé s'accordera avec le sujet du verbe passif.**

⇨ **Exemples : Les enfants sont distraits par les clowns. Les fleurs sont coupées.**

(reportez-vous à la leçon 1.2 sur le participe passé employé avec le verbe être).

B. LA FORME PRONOMINALE

1. Définition

Un verbe est à la voix pronominale quand le sujet **exerce l'action sur lui-même**. Le verbe se conjugue alors avec un pronom personnel de la même personne que le sujet et désignant le même être ou la même chose que lui.

On distingue

- Les pronominaux réfléchis :

le sujet exerce une action sur lui-même.

⇨ **Exemple : Je me lève.**

- Les pronominaux réciproques :

les sujets exercent une action les uns sur les autres.

⇨ **Exemple : Ils se battent.**

- Les verbes essentiellement pronominaux :

ils ne s'emploient qu'à la forme pronominale.

⇨ **Exemples : s'écrier, s'enfuir, s'évanouir…**

C. Le participe passé des verbes pronominaux

Les verbes essentiellement pronominaux se conjuguent au **passé avec l'auxiliaire être.**

Le participe passé s'accorde alors avec le sujet.

⇨ **Exemple : Les paysans se sont souvenus de cette année-là.**

Exception : le verbe « s'arroger ». Son participe passé s'accorde comme s'il était conjugué avec l'auxiliaire avoir.

⇨ **Exemple : Ils se sont arrogé des droits.**

Le participe passé du verbe « se plaire » est toujours invariable.

⇨ **Exemple : Ils se sont plu.**

Le participe passé ne s'accorde pas quand le pronom « se » représente un complément d'objet indirect.

⇨ **Exemple : Elles se sont parlé des heures entières.**

→ *Elles ont parlé **« à qui »** ?* Réponse : à **« se »** c'est-à-dire à **elles-mêmes**. **« se » est un C.O.I** donc pas d'accord.

Le participe passé des verbes pronominaux réfléchis ou réciproques s'accorde avec le C.O.D placé avant.

⇨ **Exemple : Elle s'est lavée à l'eau froide**

→ *elle a lavé qui ?* Réponse :**elle-même** reprit ici par **« s' »**. **C.O.D placé avant le verbe donc accord.**

⇨ **Exemple : Elle s'est lavé les mains**

→ *elle a lavé quoi ?* Réponse : **les mains, placé après donc pas d'accord.**



XII. RAPPELS ET CONSEILS

A. Description

Cette leçon peut vous paraître inutile. Mais les leçons présentées ici ne peuvent que vous aider pour l'expression écrite. Même si certaines erreurs orthographiques ne s'entendent pas à l'oral, à l'écrit elles sont importantes.

B. Ponctuation

1. Introduction

Cette leçon peut vous paraître inutile.

Pourtant, beaucoup écrivent si vite qu'ils oublient les signes de ponctuation.

En français, un tel oubli fait que la phrase n'a plus de sens et entraîne des fautes.

À l'oral, la voix monte, descend, s'arrête. À l'écrit, ce sont les signes de ponctuation qui donnent le ton de la phrase.

Définition : la phrase est une suite de mots qui ont un sens. Elle commence par une majuscule et se termine par un point**.**

2. La majuscule

Elle est obligatoire :

- en début de phrase
- au nom propre
- au nom ou au titre d'une oeuvre, d'un journal…
- au titre : Madame, Mademoiselle, Monsieur
- au nom qui marque la nationalité : les Français et les Anglais
- termes historiques ou géographiques : la Grande Armée, la Loire.

L'oubli de la majuscule est considéré comme une faute d'orthographe mais peut entraîner un contresens.

Le Français → la majuscule indique qu'il s'agit de l'habitant de la France.

Le français → langue que l'on parle en France.

3. Le point

- **Le point** termine une phrase et marque une grande pause à la lecture. Mais on peut aussi le trouver après des abréviations : **NB = nota bene.**
- **Le point d'interrogation** termine une phrase interrogative. Une interrogation n'entraîne pas obligatoirement la présence du point d'interrogation.



Exemple 1 : *Je lui demande : « quelles fleurs aimes-tu ? ».*

Exemple 2 : *Je lui demandai quelles fleurs elle aimait.*

Dans l'exemple 1, il s'agit d'une interrogation directe *(on pose une question qui attend une réponse)* d'où l'obligation du point d'interrogation en fin de phrase.

Dans l'exemple 2, il s'agit d'une interrogation indirecte. La phrase se termine par un point.

- **Le point d'exclamation** se met après une interjection ou à la fin d'une phrase qui indique la colère, la surprise. On met une majuscule après un point d'exclamation.

⇨ **Exemple : Oh ! Quel monstre !**

4. La virgule

Elle marque une petite pause dans la lecture.

Elle sert à séparer dans une énumération les mots ou groupes de mots qui ont la même fonction.

⇨ **Exemple : Deux hommes, six femmes et cinq enfants sont partis.**

Vous remarquez que le dernier terme de l'énumération est précédé de ET et non pas d'une virgule.

5. Les autres signes

SIGNES	UTILISATION
Le point virgule **;**	Il sépare dans une phrase des propositions plus ou moins liées par le sens. ***Exemple :*** *il pleut ; je décidai d'attendre avant de sortir. (pas de majuscule après le point-virgule).*
Les points de suspension **...**	Ils indiquent que la phrase est inachevée.
Les deux points **:**	Ils sont utilisés pour annoncer les paroles de quelqu'un, une énumération ou une explication *(pas de majuscule)*.



Les guillemets « »	Ils s'emploient dans un dialogue pour annoncer les paroles de quelqu'un, pour encadrer une citation, pour mettre en valeur un terme.
Les parenthèses ( )	Elles servent à isoler une idée, une explication à l'intérieur d'une phrase. Elles peuvent être supprimées sans modifier le sens de la phrase.
Le tiret -	Utilisé dans un dialogue, il sert à marquer le changement d'interlocuteur. Il sert aussi à mettre en valeur un élément de la phrase.

C. Les signes orthographiques

1. Les accents

Ils sont souvent négligés ou oubliés. Pourtant ils ont leur importance tout comme les lettres. L'oubli d'un accent est considéré comme une faute d'orthographe.

é **L'accent aigu** se met uniquement sur la lettre **« e »**.

è **L'accent grave** se met sur la lettre

« e » → la mère

« a » → à, là,…

« u » → où

ê **L'accent circonflexe** se met sur les lettres **« e, a, i, o, u »**.

⇨ **Exemples : fenêtre, bâtir, gîte, pôle, flûte**



Les accents permettent de distinguer :

- certains homonymes

ou et où

sur et sûr

- certaines formes verbales

il fut et il fût

2. L'apostrophe

Ce signe « ' » marque **l'élision.**

On appelle élision la suppression complète de la voyelle finale devant un mot commençant par une autre voyelle. Cette voyelle est alors remplacée par une apostrophe.

- Les articles « le, la »

⇨ **Exemples : La épée → l'épée - Le ami → l'ami**

- Les mots « de, ne que, lorsque, puisque, quoique »

⇨ **Exemples : puisqu'il faut… quoiqu'il arrive…**

- La conjonction « si » devant **« il »** mais pas devant **« elle »**

⇨ **Exemples : s'il faut… si elle veut y aller…**

- « quelque » seulement dans « quelqu'un »
- « presque » seulement dans « presqu'île »
- la lettre **« h ».**

On distingue :

a. Le « h » dit muet.

⇨ **Exemples : l'homme, l'herbe**

L'élision est possible car il se prononce comme si le mot commençait par une voyelle.



b. Le « h » dit aspiré.

Il interdit l'élision tout comme il interdit la liaison avec le mot qui précède.

⇨ Exemples : **le hameau, le haricot, des héros (et non pas des « – z – héros »)**

D. AUTRES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES

- Le tréma indique que la voyelle se détache de celle qui la précède et se fait entendre.

⇨ **Exemple : haïr**

- La cédille se place sous la lettre « **c** » devant les voyelles « **a, o, u** » pour donner le son « **s** ».

⇨ **Exemple : la balançoire**

1. Le trait d'union

On l'utilise :

- entre un pronom personnel et « même »

⇨ **Exemple : eux-mêmes**

- entre le verbe et le pronom personnel lorsque ceux-ci sont inversés

⇨ **Exemple : vient-il ?**

- entre le verbe à l'impératif + pronom personnel **ou** + « en » et « y »

Exemples :

+ pronom personnel	*Dis-lui !*
+ *y*	*Vas-y !*
+ en	*Manges-en !*

- entre « ci » et « là » et un autre mot

⇨ **Exemple : là-bas, celui-ci**

- dans les nombres composés

⇨ **Exemple : dix-huit mais trente et un**

- dans les noms composés, son emploi reste très irrégulier.



E. Les particularités orthographiques

1. Introduction

Cette leçon vous donne un aperçu de certaines règles que l'on doit savoir afin d'éviter des fautes d'orthographe.

2. Les noms féminins

- Les noms féminins terminés par « té » ou « tié » ne prennent pas de « e » final sauf :

les noms indiquant un contenu : une pelletée, et 6 noms : *la jetée, la dictée, la montée, la pâtée, la portée, la butée.*

- Les noms féminins terminés par le son « é » s'écrivent « ée » sauf : la clé.

Attention aux mots *« lycée, apogée, scarabée »* qui se terminent par **« ée »** mais qui sont masculins.

- Les noms féminins terminés par le son « è » s'écrivent « aie » sauf :*la paix et la forêt.*
- Les noms féminins terminés par « i » s'écrivent « ie » sauf : *brebis, souris, fourmi, perdrix et nuit.*
- Les noms féminins terminés par « ou » s'écrivent « oue » sauf : *la toux.*
- Les noms féminins terminés par « u » s'écrivent « ue » sauf : *tribu, glu, bru et vertu.*

3. Les sons

- Les noms terminés par le son « zon » s'écrivent « son » sauf : *gazon et horizon.*
- Les noms féminins terminés par le son « tion » s'écrivent :

« tion » après les consonnes **« p »** et **« c »** ;

« sion » après la consonne **« l »** ;

toujours **« tion »** après un **« o »** et **« au »** ;

le plus souvent **« tion »** après un **« a »** ;

⇨ **Exemple : inscription, expulsion, caution**

Attention aux mots *« passion » et « compassion ».*

- Les noms terminés par le son « eur » s'écrivent « eur » sauf : *le beurre, un heurt, l'heure, un leurre, la demeure.*

F. Modifications des lettres

Devant les lettres **« m, b, p »**, on écrit **« m »** au lieu de **« n »**.

⇨ **Exemple : ambulance, emporter, emmener**

Exception : bonbon *(et les mots de la même famille)*.



C ou QU / G ou GU

Provoquer	Naviguer	*infinitif*
Provoquant	Naviguant	*participe présent*
Provocant	Navigant	*adjectif (ou parfois un nom)*

Les verbes en **« quer »** ou en **« guer »** gardent le **« u »** dans toute la conjugaison.

Par conséquent, le participe présent garde le **« u »** puisqu'il s'agit d'une forme verbale.

Par contre, l'adjectif verbal et le nom perdent le **« u »** et deviennent **« ant »** ou **« gant »**.

Comment reconnaître le participe présent de l'adjectif verbal ?

⇨ **Exemple :**

- des mots provoquant une réaction
- des mots provocants ont fait réagir la foule.

Lorsqu'il s'agit d'un adjectif verbal, vous pouvez remplacer le nom auquel il se rapporte par un autre nom mais au féminin

⇨ **Exemple :**

Des paroles provocantes une réaction → **impossible**

Des paroles provocantes ont fait réagir la foule → il s'agit ici d'un adjectif puisque la phrase après modification a du sens.

Donc le mot provocant a perdu le **« u »** et **« qu »** est devenu **« c »**.

Remarquez l'accord de l'adjectif verbal avec le mot auquel il se rapporte alors que le participe présent est invariable.

G. La négation

1. Définition

La phrase négative sert à émettre un avis contraire par rapport à une affirmation.

⇨ **Exemple : Je veux aller au cinéma / Je ne veux pas aller au cinéma.**

2. Les adverbes de négation

« **NON** **»** est le seul adverbe de négation. Il peut prendre 2 formes : **NON** et **NE**.

- **« non »** est employé seul.

⇨ **Exemple : Viendras-tu ? Non.**

- **« ne »** peut être employé seul.

⇨ **Exemples :**

- Il y a longtemps que je n'en ai mangé.
- Ni les sorties, ni la présence de mes amis ne me feront oublier mon chagrin.

Mais souvent « ne » est renforcé par :

- **un adjectif :** aucun, nul.

« NE » est placé après.

⇨ **Exemple : Aucune personne ne viendra.**

- **un adverbe :** jamais, guère, plus.
- **un nom :** point, pas.

« **NE** **»** est placé avant le verbe : *je n'en veux plus, je n'en veux pas…*

« **NE** **»** accompagne toujours **« aucun, nul »** pour avoir le sens absolu de personne.

3. Remarques

« **Ne… que** **»** n'est pas une locution négative. Elle signifie **«** **seulement** **»**.

⇨ **Exemple : Il n'y a que des personnes fortunées dans cette soirée.**

À l'écrit le **«** **n'** **»** de la négation est souvent oublié dans les phrases où à l'oral on fait la liaison.



Il ne faut pas oublier le « n' » :

- après **« on »** lorsque le verbe commence par une voyelle ;
- précédé de **« y »** ou **« en »** ;
- entre le pronom **« ce »** et le verbe **« être »**.

⇨ **Exemples :**

- On n'est pas parti cette année.
- On n'en mangera plus

Ce n'est pas la peine…

H. LES HOMOPHONES

1. Définitions

On dit que des mots sont homophones ou homonymes lorsqu'ils ont la même prononciation mais une orthographe et des sens différents.

2. Tableau des principaux homophones

Nous avons voulu dans ce tableau faire un récapitulatif des principaux homophones qui souvent sont sources d'erreurs.

Les homophones sont classés par ordre alphabétique.

Reportez-vous au tableau chaque fois que vous rencontrez une difficulté.

HOMOPHONES	DISTINCTION
À A	Préposition. Verbe ou auxiliaire avoir. On peut le remplacer par « avait ».
CE SE	Adjectif démonstratif (ce, ces, cette) ou pronom démonstratif. Toujours devant un verbe pronominal.
CES SES C'EST SAIT/SAIS S'EST	Adjectif démonstratif. On peut le remplacer par « ce » ou « cette ». Adjectif possessif. On peut le remplacer par « sa » ou « son ». C'est un présentatif. Peut être remplacé par « c'était ». Formes conjuguées du verbe savoir. Fait partie du verbe pronominal.



ET **EST**	Conjonction. Peut être remplacé par « et puis ». Verbe ou auxiliaire être. Peut être remplacé par « était ».
LEUR **LEUR(S)**	Pronom personnel (pluriel de lui). Adjectif possessif : leur enfant, leurs disques. Pronom possessif : ce sont les leurs.
MÊME **MÊME(S)**	Adverbe, invariable (= aussi). Adjectif ou pronom - Les mêmes habits. Ce sont les mêmes.
OU **OÙ**	Conjonction. Peut être remplacé par « ou bien ». Adverbe ou pronom (marque le lieu).
PARCE QUE **PAR CE QUE**	Locution conjonction. Peut être remplacée par « car ». Impossible à remplacer par « car ».
PEUT **PEU**	Verbe « pouvoir ». Peut être remplacé par « pouvait ». Adverbe de quantité.
POURQUOI **POUR QUOI**	Adverbe interrogatif. On attend une réponse : « parce que ». Préposition « pour » + pronom interrogatif.
QU'ELLE **QUELLE (S) - QUEL(S)**	Peut être remplacé par « qu'il ». Adjectif variable en nombre et en genre. Quel beau temps, quelle belle plante.
QUAND **QUANT À**	Peut être remplacé par « lorsque ». Locution prépositionnelle. Quant à moi….
QUOIQUE **QUOI QUE**	Conjonction de subordination. Signifie « bien que ». Pronom relatif composé : quoi que je fasse…(sens de toute chose).
SON **SONT**	Adjectif possessif (c'est le sien). Verbe ou auxiliaire être. Peut être remplacé par « étaient ».



QUELQUE (S) **QUEL(LE) QUE**	Adjectif indéfini. Variable. *Exemple : quelques mots.* S'accorde avec le nom qui suit le verbe. Devant les verbes « être, sembler, devenir », il entraîne le subjonctif. *Exemple : quelle que soit la raison….* *quel que soit le temps….*
TEL **TELLE QUELLE** **TEL QUEL** **TELLE QU'ELLE**	Adjectif indéfini ou pronom. Il est variable. Dans « tel que », tel s'accorde toujours avec le nom qui précède : *Exemple : les fleurs telles que…* *les livres tels que…* C'est une expression indécomposable. On peut le remplacer par « tel qu'il ».
ON **ONT**	Pronom neutre au singulier. On peut le remplacer par « il ». Verbe avoir. On peut le remplacer par « avaient ».

I. Dire - Ne pas dire

1. Définition

Dans cette leçon, nous avons jugé utile de faire un récapitulatif d'expressions courantes qui mal employées sont des fautes très graves de langage.

2. Les pléonasmes

En grammaire, ce mot s'appelle une figure. Elle consiste à employer des termes superflus pour donner plus de force à l'idée que l'on veut exprimer.

CORRECT	**INCORRECT** *(pléonasme)*
Ajouter	Ajouter en plus
Au maximum	Au grand maximum
Car ou En effet	Car, en effet *(les 2 mots ne s'utilisent jamais ensemble)*



Commencer	Commencer d'abord
Pour finir, enfin	Pour fini ou enfin
Sortir	Sortir dehors
Monter	Monter en haut
Descendre	Descendre en bas
Réunir	Réunir ensemble
Prévoir	Prévoir d'avance
Puis ou ensuite	Puis, ensuite
Reculer	Reculer en arrière
Collaborer	Collaborer ensemble
S'entraider	S'entraider mutuellement

3. Les prépositions

Les prépositions sont souvent mal employées.

CE QU'IL FAUT DIRE	CE QU'IL NE FAUT PAS DIRE
Aller chez le dentiste	Aller au dentiste
C'est ma faute	C'est de ma faute

D'ici à demain	D'ici demain
Le vélo de ma sœur	Le vélo à ma sœur
Crier après quelqu'un	Crier sur quelqu'un
Aller à moto, à cheval	Aller en moto, en cheval
Avant peu	Sous peu
Habiter à Paris	Habiter sur Paris
Être fâché contre quelqu'un	Être fâché après quelqu'un

J. Conseil pour le devoir

1. Conseil pour le résumé

a. Les objectifs du résumé

Le résumé ou contraction de texte consiste à reformuler dans votre langage personnel le sens exact de plusieurs idées préalablement repérées dans un texte. Il doit obéir à des contraintes de longueur.

Il faut donc réécrire le texte en un nombre précis de mots *(généralement, on réduit le texte au quart de sa longueur initiale)*.

Travail préparatoire

Il faut clairement **définir le texte à résumer**, en repérant le ton du texte, les principes de l'énonciation. Il faut **mettre en évidence la structure du texte** en encadrant tous *les connecteurs logiques** utilisés et en rétablissant les connecteurs logiques présupposés ou sous-entendu. Il faut **souligner les mots ou expressions clés**, porteurs du sens essentiel du texte, les exemples ou illustrations ayant été mis entre parenthèses.

Le résumé est un test de « culture » dans la mesure où il nécessite le plus souvent :

- une bonne maîtrise de la langue, du vocabulaire en particulier ;
- des connaissances pour comprendre « l'arrière-plan » du texte.

Le résumé est un test de « méthode » car il exige :

- l'esprit d'analyse : avant de résumer un texte, il faut le comprendre, c'est-à-dire l'analyser pour en retenir l'ossature, le plan ;
- l'esprit de synthèse car il est indispensable d'aller à l'essentiel ;
- l'esprit d'objectivité car il faut « repenser » un texte sans rien y ajouter et sans le déformer.

Le résumé est un test « d'expression » car il est indispensable :

- d'écrire correctement ;
- de dire autrement, dans un style qui vous est propre, les éléments essentiels du texte.

**** LES CONNECTEURS LOGIQUES :** les connecteurs logiques sont des mots de coordination ou de subordination qui sont les liens logiques entre les idées.*

2. Comment procéder ?

a. Les étapes

Avant de vous lancer dans la rédaction du résumé, un travail méthodologique est nécessaire. On peut le décomposer en 7 étapes.

Étape 1 : **Lecture « naïve » : prise de contact avec le texte.**

Lisez posément et calmement le texte, sans précipitation, pour vous en imprégner *(si nécessaire, relisez le une seconde fois)*.

Ceci fait, dressez un premier bilan en vous posant la question suivante :

Quel est le thème du texte *(le titre l'explicite le plus souvent mais pas toujours)*

Étape 2 : **Lecture « référentielle »**

Il s'agit d'éclairer pour vous, les difficultés du texte.

Difficulté de vocabulaire : mots inconnus ou difficiles par exemple.

Étape 3 : **Lecture « analytique »**

Il s'agit de repérer le plan du texte, d'en dégager la structure logique.

Quelques conseils :

Soulignez les mots et expressions essentiels.

Entourez les connecteurs logiques marquant les étapes du raisonnement :

⇨ **Exemples : or, mais, d'abord, ensuite, enfin….**

Mise au net du plan :

Sur votre brouillon, dégagez l'ossature du texte :

En utilisant des titres et sous-titres *(pensez à numéroter les parties)*.

En faisant attention à l'apparence du texte : un paragraphe n'est pas nécessairement une partie du plan.

Étape 4 : **Élaboration du plan définitif**

C'est à partir d'un bon plan que l'on fait un bon résumé. Il faut donc élaguer c'est-à-dire repérer l'essentiel de l'accessoire *(ce sont souvent les exemples)*.

Étape 5 : **Rédaction au brouillon**

À partir du plan obtenu, vous pouvez rédiger sur votre brouillon le résumé en faisant preuve :

- ***de Précision :*** respecter le contenu du texte.

N'ajouter aucune idée qui ne figure pas dans le texte.

- ***d'autonomie :*** la rédaction est personnelle.
- ***de Concision !*** pour réduire à l'essentielle.

Étape 6 : **Rédaction définitive**

Sur votre copie, recopiez le résumé en vérifiant votre formulation de phrases et l'orthographe.

Étape 7 : **Relecture**

Un contrôle de relecture ne doit pas être négligé. Il vous permet de corriger les dernières fautes éventuelles.

K. Faire ou ne pas faire

1. F.A.Q.

Faut-il recopier les exemples ?

Les exemples peuvent être supprimés sauf s'ils sont utiles à la compréhension ou s'ils occupent une place importante.

Si le texte est rédigé au passé, doit-on conserver le temps ?

Il faut toujours reprendre le temps du texte.

Si le texte est rédigé à la 1re personne du singulier, doit-on reprendre le « je » ?

Si l'auteur dit « je », il faut employer « je » dans le résumé.

En revanche, ne jamais écrire « l'auteur dit que… »

Si le texte à résumer se présente sous forme de dialogue.

Il ne faut pas le résumer sous forme de dialogue mais au contraire étudier l'évolution de l'argumentation et du développement de celui-ci.

Si le texte à résumer présente des énumérations.

Vous ne devez pas reprendre ces énumérations mais au contraire les résumer en faisant des phrases complètes. Tout doit être rédigé.

Si le texte présente des titres et sous titres ?

Vous ne devez pas reprendre ces titres et sous titres mais au contraire, vous devez structurer votre résumé en paragraphes.

Attention : votre plan ne doit pas apparaître dans votre résumé !!!

XIII.BIBLIOGRAPHIE

Bescherelle

L'orthographe pour tous

La grammaire pour tous

Hatier

Bled

Orthographe

Hachette Éducation

Conjugaison

Nathan

Le Larousse de la conjugaison

Larousse

Larousse

Orthographe : livre de bord

Difficultés grammaticales : livre de bord

Bordas

XIV. SOURCES ET RESSOURCES

Le présent cours est une reprise intégrale du cours mis à disposition par la société **CULTURE et FORMATION** (97 boulevard saly 59315 valenciennes).

Les sources et les ressources utilisés sont liés au contenu.




EFC formation.com